

Appel à candidature

Migration : intégration, identité et mobilité

Phase II : Mai - octobre 2017

Migration : intégration, identité et mobilité

Les dynamiques migratoires transnationales ne cessent de se développer et se diversifier au Maroc depuis plus d'un siècle. En effet, dès les alentours de la première guerre mondiale, le Maroc a connu d'importantes migrations entrantes et sortantes. Celles-ci ont concerné au départ l'espace transnational franco-marocain avant de toucher d'autres contrées de l'Europe comme le Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne puis l'Italie et l'Espagne, pour s'ouvrir enfin sur l'Afrique subsaharienne et le Moyen Orient.

Par rapport à ces dynamiques, les pouvoirs publics s'intéressaient principalement aux migrations sortantes. Un important dispositif institutionnel est ainsi mis en place pour accompagner l'immigration marocaine à l'étranger (Amicales des travailleurs marocains – liés aux consulats du royaume, Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, Département ministériel chargé des Marocains à l'étranger, etc.). Les migrations entrantes, dont on ne voyait que la seule composante « sub-saharienne », considéré en transit vers l'Europe, ont suscité un positionnement de fermeture aligné sur le traitement répressif des mobilités sud-nord en vigueur en Europe, comme l'atteste la loi 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc, à l'immigration et l'émigration irrégulière.

Depuis très récemment, la vision marocaine de la migration est soumise à un changement fondamental, marqué par un intérêt croissant envers les migrations entrantes dans une perspective d'intégration et de protection des droits des migrants (inscription du droit de vote aux étrangers lors des élections locales dans la nouvelle constitution de 2011, reconnaissance par le gouvernement en 2012 que le Maroc est « pays d'immigration » et non plus uniquement d'émigration ou de transit, implication du Conseil National des Droits de l'Homme, campagne de régularisation de 2014, etc.).

Ces transformations dans la gestion publique des mobilités interviennent dans un contexte marqué par une forte prise de conscience et mobilisation au sein de la société civile et des syndicats à l'égard des migrants (Multiplication des ONGs de défense des migrants, implication de certaines centrales syndicales, avènement d'associations de migrants, etc.).

Il est important aujourd'hui d'interroger les défis politiques, économiques et sociaux que la migration pose au Maroc. La régularisation de 18 000 migrants implique un certain nombre de problématiques inhérentes à l'intégration et aux droits des migrants comme l'accès au logement, au travail, à l'école, aux services de santé, au crédit bancaire, etc. en plus de la question de la liberté de l'exercice du culte, et de la reconnaissance de la culture et de l'identité du migrant. Ces nouveaux défis posent aussi le problème de l'acceptation de la différence et de l'autre au sein de la société marocaine. Les dynamiques migratoires actuelles impliquent nécessairement un processus de réintégration et de recomposition de l'ensemble de la société, dans une perspective d'un nouveau cadre du vivre ensemble.

Ce programme de recherche initié et appuyé par la Fondation Heinrich Böll et mis en œuvre par l'Institut des Etudes Sociales de Rabat (RSSI) en partenariat avec la Faculté de lettres et des Sciences Humaines de l'Université Moulay Ismail, cible justement ce mouvement global que la migration amorce au Maroc. Il a comme objectif de promouvoir les connaissances sur la migration et ses implications sociales au Maroc.

Objet et objectifs du programme de recherche :

Le programme s'adresse à tous les chercheurs résidant au Maroc. L'objectif est de soutenir des recherches empiriques, basées sur une approche de Droits Humains, au sujet des migrants et des réfugiés au Maroc. Le projet prévoit, en parallèle à la recherche, des activités de dissémination des résultats à partir d'événements culturels et artistiques. Les acteurs opérant avec les migrants et les réfugiés seront associés à l'occasion des rencontres et des ateliers de dissémination.

Deux types de flux sont concernés par ce programme : les migrants venant du Sud et les réfugiés, notamment syriens. Les migrants venant du Sud, on privilégie un travail sur les processus d'intégration, qui peuvent référer, à titre indicatif, à l'accès à l'activité économique, la scolarisation des enfants, la question de la pratique religieuse, la santé, les expressions culturelles, etc. Quant aux réfugiés, les parcours, la situation socio-économique globale et la gestion sociale et politique de leur présence au Maroc constituent des entrées encouragées pour saisir leur condition.

Le programme vise aussi à sensibiliser les décideurs et les différents acteurs concernés par la question. Il s'agit de confronter les politiques d'intégration à la réalité des migrants et des réfugiés dans la perspective de mettre en place un plaidoyer auprès des institutions.

Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas d'une recherche à caractère uniquement fondamental et académique. Les bénéficiaires seront amenés à fournir des rapports qui feront l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif. Ils seront invités à participer à des ateliers de formation, des conférences, des tables rondes avec les acteurs concernés. Le projet vise également à traduire la production scientifique sous formes de réalisations artistiques, d'expositions, etc.

Durée du programme de recherche :

Le programme couvre une période allant du 1 mai au 30 septembre 2017. Le chercheur doit soumettre :

1. Le 20 Juillet 2017 : une première version de son rapport de recherche (4000-5000 mots)
2. Le 1^{er} Septembre 2017 : La version finale du rapport

Les critères de sélection :

Les projets de recherche doivent être présentés comme suit : objet, synthèse des travaux significatifs antérieurs sur le thème envisagé, problématique, hypothèses de travail, méthodologie, contribution attendue à la connaissance sur les migrations (5 pages maximum).

La sélection des dossiers est fondée sur 4 critères :

- Originalité du projet
- Actualité
- Pertinence du terrain
- Vulgarisation

Equité de genre :

1. La sélection veillera au respect du principe de parité femmes/hommes ;
2. Les chercheur(e)s devront intégrer une approche genre dans leurs recherches (parité lors des enquêtes de terrains, focus group, focus sur les femmes, femmes anglophones, célibataires et avec enfants etc.).

Après la sélection, les chercheurs seront suivis par les coordinateurs scientifiques du projet. Des rencontres et des échanges permanents seront établis avec eux.

Calendrier

24 – 02 mai	Réception des demandes des chercheurs
5 mai	Publication des résultats de la sélection
8 mai	Démarrage de la recherche
20 juillet	Première version du rapport de l'étude (3500-4000 mots)
1 septembre	Version finale du rapport

Envoyez votre proposition du projet de recherche et CV par email à: rssi.recrutement@yahoo.com avant le 02 mai 2017.